



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

COMMISSION PERMANENTE CONF/SC(2013)DECISION1

Décisions de la Commission permanente lors de sa réunion du 22 avril 2013

Suites à donner à la mission du Président de la Conférence des OING à Tunis (17-20 février 2013) - axes prioritaires dans la mise en œuvre de la stratégie méditerranéenne

La Commission permanente

demande aux membres de la délégation qui a visité Tunis de développer plusieurs projets concrets de coopération – conférences, séminaires de formation, ateliers de travail - et de faire le fund-raising, soit :

- échange d'expérience sur le rôle de la société civile après un changement de régime politique / partage d'expériences postrévolutionnaires ;
- échange de savoir-faire, d'expérience et de bonnes pratiques sur le rôle de la société civile organisée dans la bonne gouvernance ;
- soutien à la structuration de la société civile et soutien au travail en réseau d'ONG ;
- formation sur les rôles respectifs des ONG, des autorités et des partis politiques dans le processus démocratique, en gardant l'indépendance des ONG ;
- formation dans l'application des méthodes de dialogue et coopération dans les différentes étapes du processus démocratique comme décrit dans le Code de bonne pratique ;
- amplification du travail de la Conférence des OING par la coordination des efforts avec les acteurs locaux, les membres de la Conférence des OING en Tunisie et avec les autres acteurs du Conseil de l'Europe ;
- prise en considération de la proposition de partenariat élaborée par ALDA ayant pour titre « support to civil society in Tunisia ».

demande aux OING membres de la Conférence de donner suite aux demandes portées par les acteurs de la société civile tunisienne à l'attention de la Conférence des OING lors de la visite en Tunisie, notamment en ce qui concerne :

- la création d'espaces culturels ;
- l'intensification de la coopération Nord-Sud, mais également Est-Sud (Caucase-Maghreb), Sud-Sud (Maghreb-Afrique) ;

Souhaite que l'ensemble des groupes de travail fassent converger le fruit de leurs travaux vers le représentant du Bureau – Alain Koskas – chargé de coordonner et rendre cohérente une démarche d'ensemble ;

décide de donner priorité à la Tunisie dans son action dans les pays du voisinage méditerranéen ainsi qu'à des activités régionales avec la participation de ressortissants de plusieurs pays de la rive sud de la Méditerranée et de l'Europe.